aser

association
Action Sécurité Éthique Républicaines

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ACTION SÉCURITÉ ÉTHIQUE RÉPUBLICAINES

WWW.ASER-ASSO.ORG

ASER poursuit son travail pour la suspension des transferts d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis sur la base des paragraphes 2 & 3 de l'article 6 du traité sur le commerce des armes (TCA).

Le 6 février 2020, ASER participait à la mobilisation des ONG, organisée par la CGT, dans le port de Cherbourg afin d'**empêcher un nouveau chargement d'armes du cargo Bahri Yanbu**.

À cette occasion, l'avocat d'ASER, Matteo Bonaglia, a intenté une action en référé dont le rejet, le 7 février 2020 par le tribunal administratif de Paris, fut motivé par l'absence des conditions susceptibles de caractériser une situation d'urgence.

Cette action en justice constitue néanmoins une belle victoire car la juge reconnait explicitement « l'existence d'un lien entre de telles autorisations et les souffrances de la population yéménite ».

Mobilisation au port de Cherbourg - crédit ASER

Le pourvoi devant le Conseil d'État, déposé par ASER, l'ACAT, Action contre la Faim, Médecins du monde, Salam4Yemen, Sherpa et Stop Fueling War en novembre 2019 contre l'ordonnance de tri de la Cour d'appel de Paris dans le dossier des ventes d'armes du gouvernement français vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, en guerre au Yémen a passé le cap de l'admission en octobre 2020. Cela signifie que le pourvoi n'est jugé ni irrecevable, ni insuffisamment sérieux, ni se heurtant à une jurisprudence bien établie du Conseil d'État.

Le premier ministre et le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale disposent désormais d'un délai de deux mois pour transmettre leurs premières observations. Petit hic sans grande importance, par courrier du 18 décembre 2020, le Président de la 9ème chambre du Conseil d'État a sollicité notre avocat afin qu'il supprime toute référence à la note de la direction du renseignement militaire (DRM) ainsi que la note elle-même dans ses mémoires complémentaires. C'est au moins une preuve du sérieux avec lequel est suivi notre dossier.

CONFERENCE TCA

ASER a participé à la **sixième conférence des États du TCA de Genève du 17 au 21 aout 2020** qui s'est tenue par vidéo conférence en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

À cette occasion, ASER a le 17 aout 2020, fait parvenir sa contribution disponible sur son site Internet.

Elle a également organisé le 19 aout 2020 une **conférence** vidéo sur le thème « État des recours judiciaires relatif aux des transferts d'armes vers les pays de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis militairement impliqués au Yémen », présidée, à l'invitation d'ASER, par Daniel Turp, Professeur à l'Université de Montréal Canada.

Sont intervenus :

- **Flora Roux** membre de l'ARC strategic, litigation Belgique ;
-
- **Carlo Tombola** Président de l'Osservatorio permanente sulle armi leggere e le politiche di sicurezza e difesa
- **Francesco Vignarca** rette di Disarmo Italia,
- **Benoît Muracciole**, président d'ASER.

COllOQUE

Les 10 & 11 décembre 2020, ASER est intervenue au colloque organisé à l'initiative de l'Institut de Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire de l'université Paris II Panthéon-Assas.

La table ronde, consacrée à la prise en compte des droits de l'homme et du droit international humanitaire par la règlementation nationale avait pour thème sur **« Le rôle et la stratégie des ONG ».**

Les actes du colloque seront disponibles au printemps 2021.

PARLEMENT

ASER a poursuivi son action de plaidoyer :

- **Travail de sensibilisation auprès des sénateur.rices et député.e.s**

- **Rencontres** Jean Felix Acquaviva**,** Sébastien Nadot, François Ruffin

- **Propositions de questions écrites au gouvernement**.

USAGE DE LA FORCE ET DES ARMES PAR LA FORCE PUBLIQUE

ASER a relancé son travail sur le respect des droits de l'Homme dans l'exercice de la force publique en France plus particulièrement sur la **proposition de création d'un organisme de contrôle indépendant et externe de la force publique.** Cela donnera lieu à la publication au printemps 2021 d'un rapport.

ASSISTANCE AUX VICTIMES

ASER est restée en contact avec la **famille Louise ainsi qu'avec Maxime Beux.**

PARLEMENT

Le 18 novembre 2020 ASER a été auditionné par la commission de l'Assemblée nationale sur les « Pratiques et doctrines de maintien de l'ordre ». La vidéo est accessible sur le site Internet de l'association.

ASER a publié le 8 décembre 2020 un rapport rédigé par Justine Lefeuve, intitulé « crimes contre l'humanité au Yémen, appréciation juridique des violations du droit international commises par la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis ».

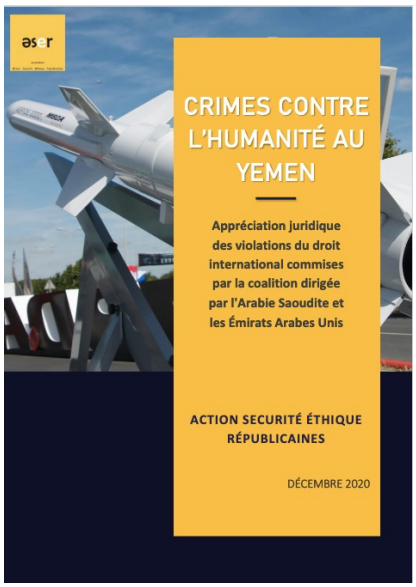

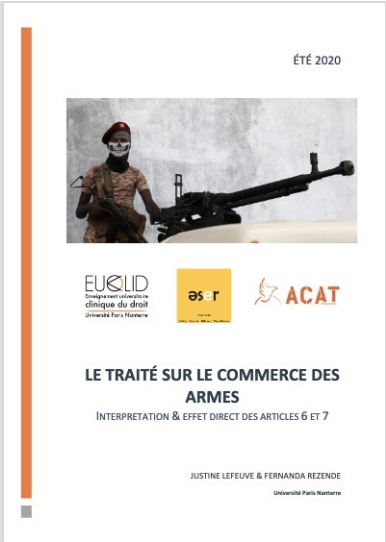

Par ailleurs, ASER a contribué avec son avocat, Matteo Bonaglia et l'ACAT au travail de recherche de la clinique du droit de l'université de Nanterre Euclid sur l'interprétation & l'effet direct des articles 6 & 7 du le traité sur le commerce des armes. Ce rapport écrit par Justine Lefeuve & Fernanda Rezende a été publié en décembre 2020.

Enfin, ASER a produit une **étude pour l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques** (IRIS) sur les enjeux des conférences des États du traité sur le commerce des armes.

2020

MÉDIAS

Malgré un important travail des agences de communication françaises et étasuniennes pour « éviter » toute communication négative vers l'Arabie saoudite, ASER est parvenue à traverser ce mur du silence et ses actions en matière de transferts d'armes ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique.

TV: Russia Today France (environ 6 fois), France 24

Radio : RFI, Radio libertaire

Presse : l'Humanité, La Croix, Le Canard enchainé, Le Point, La presse de la Manche (2 fois), Challenges, Le Parisien, La Provence, Ouest France, Médiapart, L'Orient-le-jour,

Web : Sputnik, Groupe Louise Michel, Le Médias, Classe internationale, Dockinfos…

Le site d'ASER (www.aser-asso.org) habituellement fréquenté par des chercheurs et journalistes a, le 6 février 2020, connu un pic de fréquentation atteignant plus de 2 000 connections lors de l'action au port de Cherbourg.

WWW.ASER-ASSO.ORG